

André Gravier (31) (1911-2004)

LA RÉCENTE DISPARITION du colonel André Gravier (14 novembre 2004) et l'approche du 60^e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale me conduisent à évoquer brièvement la mémoire de ce polytechnicien de la promotion 1931, officier du génie et combattant de la France libre. Commandant le génie de la 1^{re} DFL à Bir Hakeim, où il fut grièvement blessé, puis chef du génie divisionnaire de la 2^e division blindée, il avait été fait compagnon de la Libération par le général de Gaulle le 13 septembre 1942. Son état de santé l'avait contraint à une hospitalisation et une réforme précoce en mars 1945.

Je voudrais ajouter à ce bref *In memoriam* le souvenir collectif d'un groupe d'X, aujourd'hui en voie de disparition, qui ont participé aux combats de la Libération au sein d'une unité, rarement évoquée, de la 2^e DB, le XIII^e bataillon du génie. Lors de la mise sur pied, par le général Leclerc, au Maroc en 1943-1944, arrivant de France par l'Espagne et amicalement accueilli par mes anciens, j'ai connu dans ce bataillon, outre le commandant Gravier, le capitaine Delage (25), le capitaine Aron (30), le capitaine Guérin (32) puis le capitaine Durcos (32) (je leur attribue leurs grades de l'époque). Après le débarquement en Normandie sont venus se joindre au groupe le lieutenant Rencker (28), tué le 2 novembre 1944, le capitaine Granger Joly de Boissel (24), le lieutenant Plouin (36), le sous-lieutenant Bruley (41), le lieutenant Roux (36). Le sous-lieutenant Henri Mook (39), qui avait participé à la campagne de Libye, avait quitté le bataillon en Tunisie, mais doit figurer sur la liste,

d'autant plus qu'il fut tué en Indochine en 1946 au sein du corps expéditionnaire en Extrême-Orient.

Je croirais manquer au devoir de mémoire en n'évoquant pas leur souvenir. ■

Henri Marchand (40)



D.R.

Le colonel André Gravier en 1942, après les combats de Bir Hakeim.

Pierre Lapostolle (41) (1922-2004)

PIERRE LAPOSTOLLE, ingénieur général des télécommunications honoraire, nous a quittés samedi 5 juin 2004, dans sa 83^e année, après une brillante carrière consacrée à la recherche dans le domaine des télécommunications et dans celui de la physique des particules.

Ancien élève de l'École polytechnique (41), puis de l'École nationale supérieure des télécommunications, il est affecté en 1945 au laboratoire "Tubes et Hyperfréquences" du Centre national d'études des télécommunications, centre interministériel de recherche, de création récente. Le domaine des hyperfréquences était alors un thème majeur de recherche avec ses applications au radar et aux télécommunications, à la radioastronomie et aux accélérateurs de particules. Aussi, une brillante pléiade de chercheurs et d'ingénieurs avait été réunie à Neuilly, dans l'ancien atelier du peintre Puvis de Chavannes, sous la direction de Georges Goudet, futur



D.R.

directeur du LCT, avec, notamment, André Blanc-Lapierre, futur président de l'Académie des sciences, Jean Vogé (40), futur président de l'URSI (Union radio scientifique internationale) et bien d'autres, y compris des "technologues" ayant une forte expérience industrielle. Sous l'égide d'André Blanc-Lapierre, Pierre Lapostolle élabore une théorie originale du tube à onde progressive (TOP), récemment inventé par Rudolf Kompfner et future pièce maîtresse des faisceaux hert-

ziens et des systèmes de télécommunication par satellite. Ses travaux lui permirent de soutenir brillamment dès 1947, sous la présidence de Louis de Broglie, une thèse de docteur ès sciences et de signer la première publication scientifique parue sur le TOP. En 1949, A. Blanc-Lapierre ayant été nommé professeur à la faculté des Sciences d'Alger, il lui succéda à la tête de la section "Tubes" qui devait mettre au point, avec J.-E. Picquendar (42), puis O. Cahen (49), une méthode particulièrement efficace de conception et de calcul des canons à électrons pour tubes hyperfréquences.

Pierre Lapostolle devait quitter ce laboratoire en 1954, suivi l'année suivante par J.-E. Picquendar, en laissant un précieux héritage dont le plus beau fleuron était la compétence réunie dans le domaine de la dynamique des faisceaux d'électrons et la maîtrise des méthodes de calcul correspondantes. J'ai eu la charge de le recueillir pour le valoriser, avec l'aide de Jeannine Hénaff (ESE 57), puis de Michel Camus (55), dans le cadre des nouveaux laboratoires du CNET à Issy-les-Moulineaux, sous la direction de Jacques Eldin (46).

À l'appel de John B. Adams, directeur du CERN (le Centre européen de recherche nucléaire à Genève), Pierre Lapostolle avait, en effet, décidé de réorienter sa carrière scientifique : spécialiste éminent des sources d'énergie en hyperfréquences, sa connaissance approfondie des interactions entre les particules chargées et les ondes électromagnétiques devait lui permettre d'apporter une contribution majeure à la conception et à la réalisation des accélérateurs de particules. Aussi, fort de l'appui de Francis Perrin, fut-il détaché du CNET afin de travailler au grand projet du CERN, le synchrotron à protons, en cours de lancement. Dans sa nouvelle équipe, il fut chargé de la partie délicate du pré-injecteur qu'il a réalisée avec grand succès. En 1961, il devint chef de la division en charge du synchrocyclotron de 600 MeV, le premier accélérateur construit au CERN. En 1964, il rejoignit la division de recherche au sein de laquelle s'élaborait le futur projet du CERN, celui des anneaux de stockage à intersections.

En 1971, nouvelle orientation de la carrière de Pierre Lapostolle : le directeur du CNET et futur directeur général des Télécommunications, Louis-Joseph Libois (41 lui aussi), l'appela à le rejoindre pour créer un nouveau service, la Direction scientifique, avec l'aide de François du Castel (43) et de moi-même, puis d'Alain Giraud. Notre petite cellule avait pour objectif de stimuler la recherche de base dans les nombreux domaines scientifiques et techniques impliqués dans le développement des réseaux et services de télécommunication, et cela à l'intérieur même du CNET, mais aussi dans les autres organismes de la recherche publique. Des "actions coopératives de recherche" furent lancées, financées et pilotées en commun par le CNET et le CNRS, non seulement dans des domaines soutenus traditionnellement par le CNET, comme la physique et les composants, mais aussi d'autres secteurs des sciences de l'ingénieur, y compris l'informatique et l'analyse des systèmes. Elles concernaient aussi des aspects des sciences humaines, jusqu'alors peu abordés en France, comme les usages des télécommunications et leurs aspects socioéconomiques : elles débouchaient donc sur des thèmes tels que "Science, Technique et Société" ou "Recherche et Innovation", appelés à un bel avenir. De nombreuses thèses ont ainsi été préparées, tant au sein du CNET que dans les universités, apportant une contribution importante à la recherche française, assurant en même temps la formation par la recherche des spécialistes nécessités par l'accélération de l'évolution technique. L'ouverture du milieu français des télécommunications vers le milieu scientifique a été complétée par un large effort de publication, entraînant la modernisation des "Annales des Télécommunications" et la relance, en liaison avec les éditeurs français et étrangers, de la "Collection technique et scientifique des Télécommunications", publiée sous l'égide du CNET et de l'ENST. Initiées par la Direction scientifique, les actions entreprises ont perduré : ainsi, plus de 130 contrats de recherche furent passés entre 1993 et 1996 avec

les laboratoires du CNRS, des universités et des écoles d'ingénieurs, sous la responsabilité de Jeannine Hénaff, alors en charge de "l'Action scientifique" du CNET.

L'année 1976 marqua un nouveau tournant dans la carrière de Pierre Lapostolle. À l'occasion des changements survenus à la Direction générale des Télécommunications et dans l'organisation du CNET, il répondit une nouvelle fois à l'appel de son ancien milieu de recherche, celui de la physique des particules élémentaires. Son brillant parcours scientifique le conduisait naturellement au rôle éminent qu'il a joué dans un projet national de grande envergure : la construction à Caen du Grand accélérateur national d'ions lourds, le GANIL.

En fait, dès le début des années soixante et jusqu'au milieu des années soixante-dix, Pierre Lapostolle a collaboré à Saclay et Orsay avec le groupe d'étude CEA-CNRS du synchrotron national qui étudiait alors divers projets d'accélérateurs (à protons et à électrons). Parallèlement, il contribuait auprès de Saturne (le synchrotron de 3 GeV de Saclay) à l'étude, la réalisation et la mise en service d'un nouvel injecteur, un accélérateur linéaire à protons de 20 MeV. De par l'expérience qu'il avait acquise au CERN, il était spécialement placé pour donner avis et conseils scientifiques et techniques sur les questions de dynamique de faisceaux accélérés et aussi sur les problèmes de calcul des propriétés électromagnétiques de résonance des cellules d'un accélérateur linéaire et d'assemblage des cellules différentes. Lorsque, vers 1975, le CEA et le CNRS décidèrent de construire à Caen l'accélérateur d'ions lourds et le laboratoire de physique associé qui étaient jusque-là en projet, c'est tout naturellement que Pierre Lapostolle prit dans l'équipe le rôle central pour tout ce qui concerne la dynamique des ions lourds dans les cyclotrons accélérateurs et les optiques de transfert, l'interprétation des essais et mesures de faisceaux et finalement la mise en fonctionnement des machines aux performances nominales.

Après son départ à la retraite le 1^{er} janvier 1985, Pierre Lapostolle

continua de jouer un rôle de conseil auprès des chercheurs en physique nucléaire, notamment au cours de plusieurs séjours effectués aux États-Unis, au Laboratoire national de Los Alamos. Il poursuivait ainsi une collaboration avec les laboratoires américains que j'aime faire remonter à l'époque de Neuilly : les procédés de calcul des canons électroniques alors mis au point furent d'abord testés sur les canons des klystrons devant alimenter l'accélérateur linéaire de l'université de Stanford.

La rédaction de cette note doit beaucoup aux physiciens des accélérateurs de particules, notamment à Maurice Gouttefangeas (47) et Robert Lévy-Mandel dont j'ai largement utilisé la note publiée dans le bulletin des retraités du CEA, à Jacques Fermé (École navale 44) qui m'a apporté son témoignage et celui de ses collègues du GANIL, Bernard Bru et André Chabert. Grâce à eux, j'ai réalisé la profonde unité de la carrière de scientifique et d'ingénieur de Pierre Lapostolle : son fil directeur part de la dynamique des faisceaux électroniques dans les tubes pour hyperfréquences pour aboutir à la résolution des problèmes bien plus complexes posés par les faisceaux d'ions de très grande énergie permettant d'explorer la nature ultime de la matière. L'évolution des moyens de calcul qu'il aura mis en œuvre jalonne l'histoire du calcul électronique dans la deuxième moitié du XX^e siècle : depuis les moyens analogiques mis au point à Neuilly, – une cuve rhéographique complétée par un calculateur analogique spécialement réalisé par la SEA pour tracer les trajectoires des électrons dans les canons électroniques –, jusqu'aux puissants calculateurs numériques nécessaires à la conception des accélérateurs modernes. Kurt Hübner précise, dans une note qu'il vient de publier dans la revue du CERN avec d'autres collègues, que "les publications (de Pierre Lapostolle) sont devenues la bible de générations de concepteurs et d'ingénieurs des accélérateurs linéaires de protons et d'ions".

Mais, au-delà de l'importance de ses contributions au progrès scientifique et technique, l'impression la plus

marquante laissée par la préparation de cette note est l'unanimité du jugement porté sur l'homme qu'il a été, que chacun a exprimé indépendamment presque dans les mêmes termes.

À l'issue d'une carrière bien remplie, Pierre Lapostolle a, en effet, laissé le souvenir d'un homme de très haute rigueur morale et de grande autorité intellectuelle, sachant inciter ses collègues moins expérimentés à réfléchir par eux-mêmes aux difficultés qu'ils rencontraient et en définitive à directement prendre en main leur résolution. Tous ceux qui l'ont connu dans leur travail ont apprécié ses qualités intellectuelles et humaines attachantes, dissimulées sous une grande modestie et beaucoup de réserve. Ils garderont dans leur mémoire l'image de ce savant compétent, affable et dispo-

nible, pleinement ouvert aux autres et toujours soucieux de l'intérêt général ; et pour ceux qui l'auront connu plus intimement, l'exemple d'un homme qui a su allier la rigueur scientifique à la profondeur de sa foi, dans le respect des convictions de chacun. C'est dans cet esprit que je me permets de rassembler pour cet hommage tous ceux que j'ai cités, à commencer par L.-J. Libois, son grand ami de toujours, et sans oublier ses collaborateurs et amis que je n'ai pu contacter. J'aimerais enfin offrir cet hommage collectif à son épouse Madeleine, à ses 5 enfants et à leurs conjoints, à ses 22 petits-enfants et à son arrière-petite-fille Élise. ■

Jean Le Mézec (50)

Claude Helffer (42) (1922-2004)

CLAUDE HELFFER s'est éteint le 27 octobre 2004 à l'âge de 82 ans.

Son père, ancien officier, était industriel ; sa mère, bonne violoniste amatrice, avait suivi les classes d'écritures au conservatoire de Paris. Dès l'âge de cinq ans, il débute le piano et son apprentissage est confié à la tante de Robert Casadesus, avec, assez rapidement, une supervision mensuelle de ce dernier. Il est admis en 1942 à l'École polytechnique. Envoyé en zone libre aux chantiers de jeunesse, il y tombe malade, se passionne, pendant sa convalescence à l'hôpital, pour les partitions de Beethoven et, rétabli, s'engage dans le maquis du Vercors. Il reprend le chemin des études à l'École polytechnique en 1944 et c'est vers 1947 qu'il se décide, encouragé par R. Casadesus, à se lancer dans la carrière de soliste avec un premier récital en 1948. Les débuts de sa carrière sont marqués par le duo qu'il forme avec le violoncelliste Roger Albin, mais son parcours de soliste international s'affirme à partir de 1962.



D.R.

Ami des musiciens de son temps, il les a beaucoup joués et on lui doit la création d'œuvres d'Amy, Boucourechliev, Jarrell, Jolas, Krawczyk, Manoury, Pablo, Tremblay, etc. Cependant, dans ses programmes de récital, il n'a jamais voulu séparer les classiques des contemporains, s'ef-

forçant au contraire de mettre en évidence la grande unité qui les lie, comme, par exemple, celle des trois B : Beethoven, Bartok et Boulez.

Claude Helffer donne, à partir des années soixante-dix, une grande place à l'enseignement au sein de master classes. On mentionnera ici son cours d'interprétation au Mozarteum de Salzbourg et, bien sûr, le cours d'in-

DISCOGRAPHIE INCOMPLÈTE

BÉLA BARTOK

- *Concerto n° 2* (Orchestre National, dir. E. Bour), Vogue/INA 1987.
- *En plein air, Sonate, Danses populaires roumaines, Suite opus 14*.
- *Improvisations opus 20*, Harmonia Mundi, 1982-1993.
- *Mikrokosmos* (2^e piano : H. Austbö), Harmonia Mundi 1973-1991 (2 CD).

LUDWIG VAN BEETHOVEN

- *Triple Concerto* (I. Ozim : violon ; A. Natola, violoncelle ; Orchestre National de Vienne, dir. H. Wallberg), Guilde Internationale du Disque, 1968-1989.

ANDRÉ BOUCOURECHLIEV

- *Archipels* (I et III), MFA (Musique française d'aujourd'hui) 216001.

PIERRE BOULEZ

- *Sonates 1-3*, Astrée Auvidis. E7716.

CLAUDE DEBUSSY

- *Doze études, Estampes*, GMS, 1989.
- *Images I et II, Children's Corner, Suite bergamasque, Petite Suite, Six épigraphes antiques*, Harmonia Mundi, 1972-1973-1979.

BETSY JOLAS

- *Stances* (Orchestre national, dir. M. Constant), Adès/MFA, 1978-1986.

DARIUS MILHAUD

- *Le Carnaval d'Aix, Concerto n° 1, Cinq études, Concerto n° 4, Ballade* (Orchestre national de France, dir. D. Robertson), Erato/Radio France, 1993.

LUIS DE PABLO

- *Concerto de camara* (ensemble 2e2m, dir. P. Méfano), ADDA, 1990-1991.

MAURICE RAVEL

- *Pavane pour une infante défunte, Jeux d'eau, Menuet antique, Valses nobles et sentimentales, Menuet sur le nom de Haydn, Prélude à la manière de..., Gaspard de la Nuit*, Harmonia Mundi, 1970-1992.

ARNOLD SCHOENBERG

- *Intégrale de l'œuvre pour piano*, Harmonia Mundi, 1976-1992.

IANNIS XENAKIS

- *Dikhtas* (I. Arditti, violon), Wergo, 1986-1990.
- *Mists, Herma, à R.* (hommage à Ravel), *Akea, Dikhtas, Evryali* (et œuvres pour cordes) (avec I. Arditti et le Quatuor Arditti), Astrée Auvidis (2 CD).

terprétation et d'analyse qu'il a donné pendant près de trente ans, un mardi par mois, à son domicile parisien, cours suivi par des musiciens de tous horizons et nationalités, captivés par sa pédagogie et sa culture encyclopédique.

Doté d'un esprit scientifique, en vertu de sa formation initiale, c'était aussi un passionné d'histoire, notamment des idées. Dans l'article écrit pour *Le Figaro* le lendemain de sa mort, Jacques Doucelin lui donne, du reste, à juste titre, le qualificatif de "passeur de siècles".

Il peut paraître étonnant que Claude Helffer ne se soit jamais lancé dans la composition musicale. Sur ce point, il dit, dans un entretien publié par la revue *Agone*, qui donne un éclairage intéressant sur sa conception du rôle de l'interprète :

"Personnellement, je ne suis pas compositeur. J'ai fait des études de composition pour essayer de mieux comprendre ce que je faisais, et j'ai tout de suite compris que je n'avais rien d'un compositeur ; ce qui m'intéressait était de voir "comment cela fonctionne". Donc, je ne me place pas sur le plan d'un créateur. Je suis face au texte d'un compositeur, j'ai quelquefois un contact avec lui, et j'essaie de faire vivre son texte... Voilà le rôle d'un interprète : être quelqu'un de vivant, qui rend vivant quelque chose qui est sur le papier."

Claude Helffer a toujours gardé un attachement à l'École polytechnique. Il était membre d'honneur de la SABIX. Il fut donc sans doute heureux que l'un de ses quatre enfants (Bernard, 68) y rentre, pour choisir ensuite une carrière de mathématicien.

Pour ma part, c'est à l'occasion du bicentenaire de l'École que j'ai eu le plaisir de côtoyer Claude Helffer. Les quelques séances que nous avons passées à travailler ensemble les pièces de *Ma Mère l'Oye*, de Maurice Ravel, comptent parmi les expériences musicales les plus profondes et enrichissantes qu'il m'ait été donné de vivre. Le choix même de l'œuvre, qui lui revient, traduit l'importance qu'il accordait à la musicalité pure, sans recherche de virtuosité *per se*. Ses conseils à la fois exigeants et bienveillants étaient dictés par un profond respect accordé à la moindre intention musicale du compositeur.

Il a donné, à l'occasion du concert clôturant cette célébration, la pleine mesure de son talent, notamment dans une interprétation du prélude de Debussy : *Ce qu'a vu le vent d'ouest* exceptionnellement habitée.

La Jaune et la Rouge a publié à plusieurs reprises des articles ou des entretiens avec Claude Helffer (voir ci-dessous). Le dernier entretien donné il y a deux ans à Stéphane Afchain pour la SABIX se conclut par :

"Ce que je n'ai pas fait, de jeunes pianistes le feront et même sont déjà en train de le faire. Et j'ai une entière confiance en la jeune génération pour continuer à faire vivre la musique."

Le XX^e concours de piano amateur (1^{er} février 2005) de l'École polytechnique lui a été dédié. ■

Bertrand Maury (88)

BIBLIOGRAPHIE

- Claude HELFFER et Catherine MICHAUD-PRADEILLES, 1997, *Le Piano*, Presses Universitaires de France, Que sais-je ? n° 263.
- Philippe ALBÉRA, 1995, *Entretiens avec Claude Helffer*, Genève, Éditions Contrechamps.
- Claude HELFFER, 2000, *Quinze Analyses musicales. De Bach à Manoury*. Éditions Contrechamps.
- À paraître en avril 2005 : Bruno SERROU (Entretien avec) *Claude Helffer*. La musique au bout des doigts. Paris, coédition Michel de Maule-Ina.

QUELQUES ARTICLES POUR MIEUX CONNAÎTRE CLAUDE HELFFER

- *Agone* 5 et 6 – Interprétations (Entretien avec Claude Helffer).
- Dans *La Jaune et la Rouge*, mentionnons :
 - article de janvier 1987 (numéro spécial "Les X, les lettres et les arts") ;
 - article de janvier 1993 (Rencontre avec Claude Helffer par Alain Bonardi (86)).
- Numéro de la SABIX 2002, n° 32 (p. 7-35), Claude Helffer, pianiste de la modernité, par Stéphane Afchain (97).

François Morin (45) (1925-2005)

CONCOURS D'ENTRÉE 1945, rue de l'Abbé de l'Épée. À la sortie d'une épreuve, un candidat, adossé à un arbre et entouré de plusieurs camarades, leur explique les solutions du problème. Un de nous demande : "Qui est-ce ?" Réponse : "C'est le major." "Mais... le concours vient juste de commencer !" "Ça ne fait rien. Morin sera le major. Tu verras !"

Telle était déjà la réputation de François Morin.

Comme à tous ceux de son âge, la guerre, l'austérité de la vie à Paris sous l'Occupation lui avaient volé son adolescence. De quoi forger sérieux et goût du travail.

Sitôt incorporée, la promo 45 fut envoyée en occupation en Allemagne. Artilleur, dans un régiment d'Afrique, François Morin y a fait l'expérience du concret, et des relations humaines à la base.

Les années à l'X ont confirmé sa stature de major.

À l'aise avec les études, il savait donner le temps qu'il fallait aux relations entre élèves et direction, et aux activités cryptoludiques de la Kommiss. Sorti au corps des Mines, il a, comme la plupart des élèves de l'École des mines d'alors, été marqué par l'enseignement de Maurice Allais en économie.

Après l'École, il engage un cursus atypique pour l'époque. D'abord en 1950-1951 une année comme ingénieur du fond au Groupe de Bruay des Houillères du Nord-Pas-de-Calais. Puis en 1951-1952 une année de business-administration à l'université de Chicago, où le professeur d'économie était Milton Friedman (prix Nobel 1976) auprès de qui Maurice Allais avait introduit son élève. Il en profite pour visiter des mines américaines.

De 1952 à 1955, retour au cursus habituel du jeune ingénieur des Mines, à l'Arrondissement minéralogique de Metz (ancêtre de l'actuelle DRIRE de Lorraine).

À 30 ans, François Morin a ainsi acquis une solide expérience des mines, de l'industrie, de l'économie, de l'administration, et des relations humaines à la base et au niveau des directions.

En 1955 il est appelé par Pierre Alby au Secrétariat général du Comité interministériel pour la coopération économique européenne (SGCI). Cet organe, créé en 1948 auprès du Premier ministre pour la gestion du plan Marshall, coordonnait depuis 1950 les relations de la France avec la CECA. François Morin y participe aux négociations du traité de Rome qui crée en 1957 la Communauté économique européenne (CEE) et l'Euratome. Le SGCI, où il a alors succédé à Pierre Alby, devient l'interface entre les divers ministères français et les organes de la CEE. La mise en application du traité de Rome est une tâche complexe et novatrice, qui implique toutes les branches de l'économie française.

Voici un exemple de tâche apparemment "simple" (!) : construire un tarif douanier commun aux 6 pays de la CEE, synthèse de leurs tarifs propres, et apte à être comparé à celui des USA.

François Morin est alors réputé bon connaisseur de l'industrie française, de celle des autres pays CEE, des relations économiques internationales, et de l'art de négocier.

En 1964 il est appelé à la Banque de Paris et des Pays-Bas Paribas, où il va faire preuve de son talent pendant plus de trente ans.

Dès 1969 c'est lui qui, comme directeur général adjoint, dirige l'ensemble des affaires industrielles et immobilières.

À l'époque, l'industrie française a vécu de considérables changements. On doit à François Morin, "un des meilleurs spécialistes des affaires industrielles", la création et le développement de plusieurs grands groupes, puis leur accompagnement lors de leurs restructurations.



D.R.

Parallèlement, Paribas évoluait aussi beaucoup dans ses activités et dans ses structures internes.

À base d'abord de services bancaires (trésorerie, crédits export...) il s'est développé vers des opérations industrielles (participations, fusions, restructurations) et immobilières, puis dans les années quatre-vingt vers toutes les opérations sur les nouveaux instruments financiers traités par les marchés internationaux.

François Morin, directeur général de Paribas depuis 1978, a assuré la continuité de direction du groupe dans toute cette évolution, et même à travers la nationalisation (début 1982) puis la privatisation (début 1987).

Devenu vice-président du Conseil de surveillance en 1990, il a encore continué à promouvoir les affaires françaises dans les pays d'Extrême-Orient.

Dans ses fonctions, François Morin a été unanimement respecté.

Écoutons ceux qui ont longuement travaillé près de lui.

D'un abord réservé, parfois même ressenti par certains comme plutôt froid ("La froideur de la vertu" écrivait un journaliste), il fondait ses bonnes relations de travail sur l'honnêteté intellectuelle et la confiance réciproque.

Une intelligence hors pair, servie par un travail approfondi et rigoureux ("Nous sommes des besogneux" – "Je ne crois pas à l'improvisation" disait-

il), lui permettait d'analyser rapidement une affaire, pour aboutir à des conclusions claires, précises, solidement argumentées. Cette rapidité pouvait parfois donner à son interlocuteur l'impression d'avoir été devancé, insuffisamment écouté. Mais il restait ouvert au débat, pour autant qu'il soit aussi argumenté.

Car ni sentiments subjectifs, ni intérêt personnel ou ambition ("Ce n'est pas cela qui est important"), n'avaient à interférer avec le service du métier.

Sa parole était aussi sobre. Dans sa bouche, une simple phrase : "Je tiens à vous dire que cet accord me fait très plaisir", devait être comprise comme exprimant son enthousiasme.

Mais le grand professionnel n'est pas tout l'homme.

Bien que pleinement engagé dans l'action, François Morin a su, avec son épouse Monique, créer dans la durée une famille nombreuse, unie et accueillante à de nombreux amis. Il lui consacrait tout son temps libre, dans l'amour de la nature, des belles bâtisses, du travail manuel bien fait.

Très attentif à l'éducation des jeunes, il trouvait même encore à se dévouer pour une association d'éducation spécialisée.

L'ayant toujours connu droit et solide, nous savions pourtant son combat lucide et courageux contre une maladie orpheline. Au déjeuner de promo du 19 novembre 2004 nous avons eu le réconfort de le voir parmi nous plus vaillant qu'à de précédentes rencontres. Et en décembre il s'occupait encore de planter des arbres.

Frappés par son départ soudain le 7 janvier 2005, nous communions avec sa famille à la fois dans la tristesse et dans l'admiration pour ce camarade dont, grâce aux jeunes qui lui étaient si chers, le souvenir restera longtemps vivace. ■

Synthèse de nombreux témoignages,
rédigée par
Maurice Mermet (45)

Marc Chervel (52), rigueur de l'éthique, (1932-2004)

MARC CHERVEL est décédé le jour de Noël 2004, et nous sommes un certain nombre à penser que, au-delà des articles consacrés par la presse à sa mémoire, l'exemple de ce camarade, indéfectiblement fidèle à ses engagements, mérite d'être médité, et que l'injustice qui lui a été faite, faute d'être jamais réparée, doit être au moins reconnue.

L'axe de sa vie était l'aide au développement : mettre au service des plus pauvres ses capacités d'ingénieur économiste.

Dans les années soixante, comme plusieurs d'entre nous, il a passé une année au CEPE, le Centre d'études des Programmes économiques, où enseignaient des professeurs prestigieux comme Edmond Malinvaud.

Cet enseignement lui a inspiré son premier livre sur l'économie du développement, écrit avec Charles Prou, directeur du CEPE, et a contribué à orienter le reste de sa carrière.

Sa vie professionnelle, en effet, a été un incessant combat pour aider les pays pauvres à sortir du sous-développement, en utilisant en particulier la Méthode des Effets, qu'il a imaginée et formalisée dans des ouvrages successifs, et qui a fait l'objet de formations et de conférences en France et à l'étranger.

Mais si la programmation du développement, selon ses principes, satisfaisait son esprit rigoureux au service des populations pauvres, elle n'entraînait pas dans le cadre de la stricte économie de marché prônée avec une insistance croissante par les grandes organisations internationales (Banque Mondiale, Agences spécialisées des Nations unies, OCDE...). Il lui a fallu un grand courage, reconnu

par ceux qui l'ont accompagné dans ses missions, pour faire face à cette pensée unique, et maintenir le cap. Homme de conviction il était, homme de conviction il est resté jusqu'à la fin de sa vie, quels que soient les obstacles et les difficultés rencontrés sur sa route.

Or cet homme de rigueur et de fidélité était un homme blessé : jamais il n'a pu oublier l'affront subi il y a bientôt cinquante ans.

En 1957, jeune commissaire de l'Air, il se porte volontaire pour servir en Algérie, mais dans une organisation à vocation civile, une de ces SAS (Sections administratives spécialisées) réparties sur le territoire algérien, car c'est à ses yeux le meilleur moyen de participer à l'amélioration du sort de la population.

Affecté près de Tiaret en octobre 1957, il trouve "ce travail de chef de SAS *a priori* très intéressant et utile". Et il obtient d'excellents résultats, reconnus par ses pairs et sa proche hiérarchie.

Mais très vite il est rattrapé par les événements politiques.

Le 13 mai 1958 se produisent les "événements d'Alger" qui vont bientôt marquer la fin de la quatrième République.

Le 14 mai, le président Coty lance un appel au loyalisme des militaires. Sans hésiter, Chervel répond à cet appel, s'associe au capitaine Paquet avec qui il a sympathisé, pour transmettre au président de la République, par la voie hiérarchique, une lettre condamnant le Comité de salut public constitué à Alger, et affirmant que "le devoir de l'officier attaché à la République est... de continuer à servir son Pays dans le respect de la légalité".

Sa démarche reste sans écho jusqu'au 1^{er} juin, date de la nomination du général de Gaulle comme président du Conseil. Il part en permission, et à son retour le climat a complètement changé ; c'est son sous-officier qui lui apprend ce que tout le monde sait déjà : il est relevé de son commandement. Abasourdi, il n'obtient aucune explication de la hiérarchie militaire, alors que des rumeurs laissent entendre qu'il aurait eu des contacts avec le FLN, accusation de trahison particulièrement odieuse qui le conduira à demander la constitution d'un jury d'honneur – qui n'a jamais été réuni.

Fort du soutien de ceux qui l'entouraient et de ses subordonnés, il a eu la "naïveté" de croire que sa conduite irréprochable ne lui vaudrait que des félicitations. Mais faut-il s'étonner que ce jeune polytechnicien, nommé capitaine bien avant les autres, respectueux de la légalité républicaine, adversaire déclaré de la torture, ait suscité quelque méfiance ?

Jamais ne se sont effacés de son esprit les propos de l'officier supérieur qui, sur sa demande insistante, a fini par lui répondre : "Il n'est pas possible de laisser dans des postes administratifs et politiques des éléments douteux comme vous. Vous êtes suspect de sympathie envers un parti antinational, et vous étiez d'ailleurs fiché comme tel dès avant votre entrée au Service des Affaires algériennes. Votre père est également un chrétien progressiste."

Pendant les quarante années qui ont suivi, Marc Chervel n'a pas failli à sa ligne de droiture et de rigueur. Respectant la devise de notre École, il a bien servi sa Patrie, il a utilisé la Science économique à une grande cause humaine ; restaurons à sa mémoire un peu de cette Gloire qui lui a été refusée en des temps révolus.

Marc nous a laissé plusieurs ouvrages de doctrine économique, de nombreux articles, des textes de conférences, et un livre inspiré de sa douloureuse expérience algérienne.

Quelques mois avant son décès, encore très actif, il avait souhaité apporter à notre petit groupe de réflexion son expérience d'économiste.

Nous n'imaginions pas que ces rencontres étaient les dernières. ■

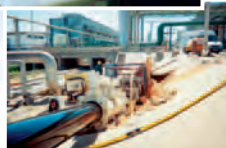
Jean Delacroix (45),
Alain Schlumberger (48),
Charles-Michel Marle (53),
Jean-Pierre Loisel (58),
Denis Oulès (64),
Olivier de Vriendt (83),
Gabriel Raymondjean (92),
et Marc Flender (92)



28, rue de La Baume - 75008 Paris
Tél. 01 53 75 99 11 - Fax 01 53 75 99 05

AU CŒUR DE NOS MÉTIERS : LES RÉSEAUX

- Pose, renouvellement et réhabilitation de canalisations d'eau et d'assainissement.
- Conception et construction des ouvrages annexes.
- Conception et construction de stations d'épuration.
- Travaux de génie civil et travaux souterrains.
- Techniques réduisant les volumes de terrassement, les nuisances sonores, la gêne à la circulation : travaux sans tranchée, forage dirigé, recyclage des déblais de tranchée, extraction de branchements en plomb, etc.
- Construction de réseaux et équipement de transport d'énergie (gaz, électricité) et de communication (téléphonie, radiotéléphonie, vidéocommunication,...).



La Sade est l'un des acteurs importants, en France et dans le monde, de la conception, de la construction et de la maintenance des réseaux et ouvrages associés. Notre longue expérience, la permanence de nos métiers, conjuguées à la recherche constante de la qualité, de l'innovation et du progrès, constituent nos forces et nos atouts principaux.

Du captage de l'eau jusqu'à son rejet, nous intervenons dans toutes les phases du cycle de l'eau, apportant notre expertise à nos clients publics et industriels.

Une organisation privilégiant la proximité géographique et un Bureau d'Etudes intégré assurent à nos clients un service de qualité, dans le respect de leurs contraintes économiques, techniques et environnementales.

Rendez-vous sur notre site
www.sade-cgth.fr